



MAIRIE DE FUMEL Marchés Publics

Tél. : 05 53 49 59 69

DECISION DU MAIRE N° 9DC2024

**OBJET : Travaux de réaménagement et revitalisation
du quartier du Passage au centre-bourg de Fumel,
secteur 1 « Liaison avenue de l'Usine », secteur 2 « Place Léon Jouhaux et
sous le pont », secteur 4 « Entrée de ville/Le Passage dont le secteur 4b
« Parking ex-DDE »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article
L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **25 mai 2020** déléguant
notamment au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs suivants :

« 4) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation,
l'exécution et le règlement des marchés et d'accords-cadres ainsi que toute
décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au
budget »

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **14 avril 2022** validant
l'avant-projet décomposé en 9 secteurs relatif au réaménagement et à la
revitalisation du quartier du Passage au centre-bourg de Fumel (marché
subséquent 1)

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 78DL2023 en date du **26 octobre
2023** approuvant la phase PRO des secteurs 2 « Place Léon jouaux et sous le
pont + extension du périmètre (avenue Georges Clémenceau) » et 4 « Entrée
de ville/Le Passage + extension de périmètre dont le 4b « Parking ex-DDE » et
le coût prévisionnel des travaux avec des prestations supplémentaires
équivalentes obligatoires

Vu le dossier de consultation des entreprises, établi par URBICUS maître
d'œuvre de l'opération, composé d'un règlement de la consultation, d'un
cahier des clauses administratives particulières, d'un cahier des clauses
techniques particulières, de bordereaux des prix unitaires, de devis
quantitatifs estimatifs, d'un calendrier prévisionnel, de plans et de
renseignements complémentaires pour le lot n° 1 « VRD - mobilier urbain » et
lot n° 2 « Espaces Verts » fixant la date limite de remise des offres au
vendredi 24 mai 2024 à 12h00

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le **16 avril 2024** sur le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics et sur le site internet de la Ville de Fumel

Vu la mise en ligne du dossier de consultation des entreprises sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://demat-ampa.fr/>

Vu les retraits du dossier de consultation des entreprises sur la plateforme de dématérialisation <https://demat-ampa/>

Vu les dépôts des offres sur la plateforme de dématérialisation <https://demat-ampa/> :

- **EL1 : EUROVIA AQUITAINE**
- **EL2 : COLAS SUD-OUEST (lettre excuse)**
- **EL3 : DELFAUT ESPACES VERTS**
- **EL4 : ID VERDE**
- **EL5 : ANTOINE ESPACES VERTS**

Vu le rapport d'analyse des offres en date du **4 juin 2024** établi par URBICUS, maître d'œuvre de l'opération

Vu la négociation portant sur le prix pour le lot n° 1 « VRD et Mobilier urbain » en date du **5 juin 2024** et fixant la remise des réponses au vendredi 7 juin 2024 à 12h00 adressée à l'entreprise EUROVIA

Vu le nouveau rapport d'analyse des offres en date du **13 juin 2024** établi par URBICUS, maître d'œuvre de l'opération

Considérant qu'il est apparu après analyse des offres que les entreprises suivantes ont été classée n° 1 :

- **Lot n° 1 « VRD - mobilier urbain »**
EUROVIA AQUITAINE
Agence d'Agen
279 allées Alice Guy - ZA de Beauregard
47520 LE PASSAGE D'AGEN
- **Lot n° 2 « Espaces Verts »**
SARL DELFAUT ESPACES VERTS
Rue Georges Charpak
47300 VILLENEUVE SUR LOT

Vu les lettres en date du **13 juin 2024** informant les entreprises suivantes non retenues :

- **ANTOINE ESPACES VERTS**
- **IDVERDE**

DECIDE

1°) DE CONCLURE des marchés de travaux, passés selon la procédure adaptée dans le respect des articles R.2123-1, R.2123-4 et R.2123-5 du code de la commande publique, pour les travaux de réaménagement et de revitalisation du quartier du passage au centre bourg de Fumel, secteur 1 Place Léon Jouhaux, secteur 2 Place Léon Jouhaux et sous le pont, secteur 4 Entrée de ville/Le Passage et secteur 4b Parking ex-DDE avec les entreprises suivantes :

Lot n° 1 « VRD – mobilier urbain »

EUROVIA AQUITAINE
Agence d'Agen
279 allées Alice Guy - ZA de Beauregard
47520 LE PASSAGE D'AGEN

Offre de base : 1 174 843,80 € HT

PSE1 « Réseaux divers/Génie civil éclairage public » : 16 783,00 € HT

PSE2 « Réseaux divers/Génie civil éclairage public » : 4 199,50 € HT

Montant total HT Lot n° 1 (Offre de base+PSE1+PSE2) : 1 195 826,30 €

Montant total TTC Lot n° 1 (Offre de base+PSE1+PSE2) : 1 434 991,56 €

Lot n° 2 « Espaces Verts »

SARL DELFAUT ESPACES VERTS
Rue Georges Charpak
47300 VILLENEUVE SUR LOT

Offre de base : 294 688,61 € HT

Montant total HT Lot n° 2 : 294 688,61 €

Montant total TTC Lot n° 2 : 353 626,33 €

MONTANT TOTAL (LOT 1 + LOT 2) :
1 490 514,91 € HT soit 1 788 617,89 € TTC

2°) DE PRECISER que le paiement par acompte pourra être accepté en fonction de l'état d'avancement des travaux et que les crédits nécessaires au règlement de ces dépenses sont inscrits au programme 509 du BP 2024 de la commune.

4°) DE DIRE que la présente décision sera soumise aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine réunion, qu'elle sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à **Fumel**, le **21 juin 2024**

Le Maire

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le 21/06/2024

Télétransmission le 21/06/2024



Pour le Maire,

J.P. MOULY

Adjoint au Maire

AR Prefecture

047-214701062-20240621-9DC2024-AU
Reçu le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024